

Image not found or type unknown



Accident de la route

Par **Robin 2010**, le **20/03/2019** à **16:11**

Bonjour,

j'ai eu un accident de la route en 1981 dont j'ai été tenue responsable.

il y a eu une victime blessée et qui maintenant aurait des séquelles reconnues par un médecin de la cpam.

La cpam m'a demandé de me rapprocher de mon assurance de l'époque , ce que j'ai fait mais ils ne retrouvent rien dans les archives et moi je n'ai plus trace de rien non plus.

La cpam ne veut plus prendre en charge les frais liés à cet accident et ma question est de savoir ce que je risque s'il n'y a plus trace de cet accident.

38 ans ce sont écoulés alors compliqué de retrouver une trace.

merci pour votre réponse .